

Front commun des SDF

Bulletin octobre 2021 n° 244

POUR LA SUPPRESSION DU PIIS

PIIS : **Projet Individualisé d'Intégration Sociale**)

qui doit dorénavant être signé par toutes et tous lors d'une demande de RIS. Souvent une liste de chose à faire (preuves de recherche de travail, de logement, formations...). **Théoriquement c'est un contrat négocié à parties égales**, mais en pratique, c'est imposé avec menace de suspension de RIS ou même de suppression. Avant la décision du ministre Borsus, les CPAS avaient d'ailleurs donné un avis négatif ! Aujourd'hui, les enquêtes ont prouvé que si pour 1 personne sur 10 c'est positif, pour toutes les autres, c'est un abus de pouvoir, c'est imposé de force et bien souvent inutile.

Depuis trois ans, une plateforme des trois Régions se réunit et finalement **s'est prononcée unanimement pour la suppression pure et simple** car remanier le PIIS serait toujours contourné par la majorité des CPAS. Or, le jour même de

cette décision, le BAPN (coupole des 3 réseaux de lutte contre la Pauvreté dont le RWLP) a publié partout qu'il fallait une **alternative** au PIIS. Avec la plateforme et de nombreuses associations, nous sommes totalement opposés à toute alternative et l'avons fait savoir et sommes étonnés du double langage des Réseaux.



Projet Plan Lutte contre Pauvreté de Karine Lalieux.



Elle demande aux associations de donner des propositions pour mettre en pratique en suivant les secteurs qu'elle a déterminé. Nous lui avons envoyé nos propositions : automatisation des droits sociaux – écoles de devoir – collocation comme les étudiants – définition de SDF (ajouter *hébergé provisoirement chez des amis*) – prévenir le CPAS dès qu'un proprio accuse son locataire et pas attendre l'arrêté d'expulsion – imposer un certain % de logements de transit par commune – incitants financiers pour transformer les bureaux vides en logement – hôtel social pour primo arrivant à la rue, surtout les jeunes - – accès à la justice pour les personnes sans papier....

- Sur ce dernier point, il semble que même sans carte de séjour valable, une personne peut déposer plainte, mais... risque de se faire expulser. On devrait demander le statut de *témoin protégé* comme dans le cas des travailleuses du sexe

- Rencontre très intéressante entre Saïd et Karine Lalieux lors de sa visite à Liège, il a pu lui parler longuement de différents problèmes.

DÉTOURNEMENT DE L'ARTICLE 60

Un art 60, c'est une personne qui est au RIS est engagée dans un service public pendant un an au salaire minimum et ensuite elle est engagée sérieusement ou bien licenciée, mais alors elle émarge au chômage. **Or à Liège le CPAS les met aussi à la disposition d'entreprises privées.** C'est de nouveau un magnifique cadeau pour ces dernières car si c'était l'art 61 prévu par la loi pour les entreprises, ces dernières devraient payer une partie de loin plus importante que si c'était un art 60.



RELAIS SOCIAL BRABANT WALLON

Laurent a été invité comme consultant en vue de sa création. Il plaide pour la création d'un hôtel social pour les jeunes primo arrivant à la rue. Il a été étonné également d'apprendre l'existence de certains sans chez soi qui sont parfois dans des vieilles bâtisses dans les campagnes.

Nous lui faisons savoir que un des objectifs de la création des Relais Sociaux était de « discipliner » les associations : **les obliger à signer une charte de bonne conduite.** A Liège nous avons été éjectés d'une asbl qui accueillait le DAL pour les réunions parce que nous avons accusé le Bourgmestre en justice pour n'avoir pas pu reloger les habitants du home *La Chartreuse* qui étaient expulsés pour soi-disant insalubrité ! Dans la Chartre il est mis clairement qu'on ne peut pas se critiquer entre asbl, or le CPAS et la Ville en font partie !

Mille-kit : Macadam distribue des sacs à dos avec du matériel de survie pour les habitants de la rue suivant leur genre et le moment de l'année. En même temps, c'est la possibilité de contacts chaleureux avec eux.

PROJET DE MANIFESTE CONCERNANT LE SANS-CHEZ SOI

Philippe et Saïd travaillent à un Manifeste : Solutions dirigées vers le logement. « Housing First (Logement d'abord) », c'est bien, mais il faut aller plus loin car ils s'occupent uniquement des habitants de la rue sous l'effet de la drogue, alcool ou avec problèmes psy.

Lors de la Conférence de Concensus de 2010¹, la décision avait pourtant été prise de ne plus tourner en rond : la rue-home pour sdf-logement privé et après 6 mois, de nouveau la rue-home pour sdf-logement privé-la rue... Il faut absolument trouver directement un logement et assurer un solide suivi. **Malheureusement on est dans une Europe libérale, tournée uniquement sur l'économie et pas le social, c'est pourquoi ils ont sauté sur un seul outil : housing first car il nettoyait l'espace public en enlevant les gens qui dérangent : psy, alcoolique ou drogue,** c'est ainsi que Housing est très bien soutenu financièrement par les grandes villes belges qui attirent les touristes.

¹ Voir pages 14-16 du rapport :

https://www.feantsa.org/download/2011_03_10_final_report_jury_recommandations_fr1668444165820677319.pdf

Il faut absolument s'occuper de **tous** les *sans chez soi* et pas seulement des 20% qui encombrant les rues. Mais le gros problème c'est évidemment le manque de logements à bas prix, c'est là qu'il faut travailler : *solutions dirigées vers le logement*.

Dernièrement l'Europe a inventé un outil Urbac Roof (identifier d'abord les causes de l'arrivée à la rue pour trouver comment y remédier) : <https://urbact.eu/urbact-belgie>. Mais de nouveau ils ne s'occupent que des habitants de la rue et pas des 75 % qui sont des *sans chez soi* : mal logés, hébergés chez des amis, menacés d'expulsion....

Il faut donc travailler sur la régulation du coût des loyers, multiplier les logements en transformant les dizaines de milliers de bureaux vides, habitat groupes, co-location.....

DROIT AU LOGEMENT ET OCCUPATIONS TEMPORAIRES : INQUIÉTODES

A Bxl, le groupe *inter occupation* qui aide les squats dans leurs démarches en vue de signer des contrats d'occupation à titre précaire s'inquiètent car ils constatent que les pouvoirs publics acceptent plus facilement qu'avant et que le nombre de squat avec contrat s'élargit. Bien souvent il y a énormément de sans papier avec public mélangé. Ils ont l'impression **que les communes utilisent les squatteurs² pour appliquer la loi Onkelinx concernant la réquisition** des immeubles vides avec le danger qu'un jour ces occupations ne soient institutionalisées.

C'est ce qui est arrivé il y a 20 ans : *Sans abri castor* de Charleroi devenu *Agence Immobilière Sociale*. De même pour les *Petits Riens* à Bxl et *Quelque chose à faire* à Charleroi qui sont devenus des *Entreprises d'Insertion Sociale* avec beaucoup moins de liberté et un tas de réglementations.

LIÈGE, INFIRMIÈRES EN RUE SMI-le : *Service Mobil Infirmier*



Pour rappel, les deux fondatrices ont préféré se détacher de l'asbl Infirmiers de rue afin d'être plus libres et se consacrer uniquement à la santé de **tous** les habitants de la rue et pas uniquement à celles et ceux qui sont *accros* comme le veut *Housing First*. Elles nous ont envoyé un petit mot :

Notre travail se passe super bien ! Nous avons des supers bons résultats et

énormément de demandes au sein du public et des professionnels. On sait donc maintenant prouver que notre association a du sens et qu'elle atteint l'objectif voulu, à savoir : faciliter l'accès à la santé.

Concernant nos difficultés, je dirais que c'est notre nombre puisque nous ne sommes que 2 pour tout Liège et comme expliqué ci-dessus, le nombre de demandes ne fait qu'augmenter et si nous voulons garder un travail de qualité, nous allons devoir ralentir le nombre de personnes que nous pouvons suivre (ce dont nous n'avons pas envie évidemment !). Le problème directement lié à cela

² Voir asbl 123 woning

est notre faible perspective d'avenir puisque nous n'avons toujours pas de soutiens structurels nous permettant de garantir la viabilité de l'association l'année prochaine ... Mais nous continuons à chercher ! 😊

Concernant les joies, nous en avons énormément puisque nous adorons ce que nous faisons donc déjà, c'est du plaisir au quotidien et en plus, nous avons de nombreuses victoires comme des remises en logement, des partenariats, des hospitalisations et des vies sauvées !

- Nous ne rencontrons pas de difficultés par rapport à l'adresse de référence.
- Il existe des toilettes publiques mais payantes (et parfois limite en termes de propreté) et pour les fontaines, il en existe peu dans le centre-ville et elles ne sont ouvertes que pendant la canicule (si nos informations sont à jour). Nous trouvons que ce sont les deux points sont vraiment problématiques ...

RÉGION BRUXELLOISE : COMMISSION PARITAIRE LOCATIVE

C'est depuis 2017 qu'ECOLO Bxl travaille à ce projet de loi qui vient enfin d'être voté. Il permet à un locataire **d'obliger son propriétaire de diminuer son loyer** si celui-ci ne correspond pas au coût normal proposé par une grille des loyers : <https://loyers.brussels/>. Evidemment cela doit passer par le Juge de Paix avec la présence d'associations de terrain et celle des propriétaires.

C'était nécessaire, car les rapports de l'observatoire bruxellois des loyers montrent que bien souvent le coût du loyer de logements exigus et frisant l'insalubrité sont proportionnellement plus cher que les appartements en bon état !

Evidemment, ce n'est pas un miracle, mais dans une Belgique ultra libérale, c'est un petit pas qui peut faire du bien. Il s'agit maintenant que les associations se bougent pour aider les locataires en difficulté.



DIVERS

Maison de la laïcité à Angleur-Chénée est très engagée par rapport aux personnes en difficulté, Clémence témoigne qu'elle devient une véritable *maison de solidarité*.

Salles de Shoot : l'intérêt est que les personnes se trouvent dans un endroit sain, matériel hygiénique, entouré et dans un lieu sans violer d'interdit. A Liège 15 ans après la fermeture du lieu ouvert par Germain Dufour, la ville en a réouvert un. Charleroi le fera bientôt. A Bxl, c'est un bus géré par *Transit* et *Dune*.

Sens des mots : **Charly** fait remarquer qu'il nous faut être attentifs à employer les mots corrects afin de faire évoluer les mentalités et les politiques : *sans chez-soi* (SCS au lieu de SDF ?), *ayant-droit*...

Commission délibérative SDF à Bxl : 40 citoyens tirés au sort + une dizaine de parlementaires qui ont travaillé sur le sans chez-soi et ont fait... 96 propositions au Parlement Bxlois ! Ce dernier doit les examiner les unes après les autres et faire rapport de ce qu'ils en font. Le Front a invité trois

autres asbl pour interpeller les Parlementaires concernés afin d'attirer leur attention sur les propositions importantes. On verra en janvier 2022 !

Anvers : regroupement des sociétés de logements sociaux. En vue de diminuer les frais, les différentes sociétés de logements sociaux se regroupent en une méga-société de **40.000 logements**. C'est la colère parmi les locataires car il n'y a plus de contacts humains, tout est réglé comme des machines dans l'anonymat.

**Prochaine rencontre jeudi 4 novembre, toujours le 1^o jeudi du mois 10h30
214 rue du Progrès : La Poissonnerie à 500 m de la gare du Nord
Frais de transport remboursés sur place**

Réunion du Front en physique et par vidéo-
conférence : faire la demande à
frontcommunsdf@hotmail.com

La Poissonnerie n'est pas un Squat, mais occupation conventionnée (avec la SNCB en attendant les RER)

